

LA DÉMARCHE DE CRÉATION CHORALE

Une seule consigne : chantez faux !

D'un enfant qui se trompe quand il apprend à parler, on s'attendrit parfois, ou on rectifie l'erreur, sachant bien, dans les deux cas, ce qu'elle a d'inévitable, et de passager.

D'un enfant qui se trompe quand il apprend à chanter, on dit généralement qu'il "chante faux".

Ce que l'on reconnaît (de plus en plus) comme étape obligée dans la construction du langage - il ne viendrait à l'idée de personne de dire que l'enfant "parle faux" - est marqué du sceau de la fatalité dès lors qu'il s'agit de ce domaine étranger : le langage musical. L'erreur, de provisoire, devient inhérente à la personne qui la commet, prenant statut de tare quasi-inguérissable.

Quoi d'étonnant, alors, que le chant soit devenu synonyme pour tant d'instituteurs, de peur et d'exclusion :

— "On m'a toujours dit que je chantais faux, donc qu'il valait mieux m'abstenir avec les enfants, plutôt que de leur donner le mauvais exemple".

Mais au nom de quelle norme, de quelle autorité, peut-on se permettre de décréter la voix (e) juste ?

"Beaucoup de sons que produit maintenant madame... sont franchement laids : ils sont perçants, enrroués, mal stabilisés et même faux". De qui parle donc le "Times" en cette année 1962 ? De celle qu'on considèrerait alors comme la plus grande chanteuse de son temps, à savoir Maria Callas, et on connaît trop l'empressement des critiques à s'être engouffrés dans la faille... à attendre la faille, pire, à la guetter inlassablement. Resterait-il chez certains quelque remords inconscient d'avoir volé "la seule parcelle de l'essence divine que les hommes aient eu le pouvoir de capter" comme le dit J. Chailley en parlant de la musique - art des Muses - et plus précisément du chant-apanage exclusif des dieux créateurs.

Ce qui nous ferait oublier que pour nous, les humains, du tout petit enfant à la cantatrice la plus adulée - celle qu'on appelle diva (déesse !) - la justesse n'est jamais un cadeau des dieux, mais bien plutôt une conquête permanente, toujours à renouveler.

Mais au fait... Quelle est la frontière entre le juste et le faux, et qui décide de cette frontière ?

La démarche intitulée CRÉATION CHORALE consiste à faire inventer, sur un air connu, d'autres "voix" (d'autres airs) pour l'accompagner.

Ce qui est demandé ici, ce n'est donc pas de "coller" à la voix juste, mais précisément d'oser s'en écarter. Entre nous, on ne peut imaginer meilleure situation pour obtenir un unisson sans bavure. Tiens, tiens ! Comme si la peur de sortir des sentiers battus faisait oublier à certains... qu'ils sont **capables** de chanter "faux" ! Capacité précieuse en l'occurrence, et qu'ils se hâtent, bien entendu, de censurer.

par Isabelle LAMORTHE

Mon intervention dans les groupes se résume donc à une véritable provocation à chanter FAUX, à la limite n'importe quoi, pourvu que ça ne soit pas la mélodie choisie (sauf pour quelques-uns qui vont continuer à la chanter, puisqu'il faut bien garder la référence).

Je laisse alors les groupes livrés à eux-mêmes, ou plutôt au magnétophone, leur demandant de tout enregistrer, à commencer par les brouillons les plus informels en apparence. Au bel unisson, va succéder peu à peu un joyeux méli-mélo, qui ne manquera pas d'en choquer plus d'un, d'ailleurs, chacun s'acharnant à se détacher de la mélodie initiale, cherchant toutes les formes d'oppositions possibles : opposition de rythme, du registre de la voix, du style (certains n'hésitent pas à chanter carrément une autre chanson sur la première).

Et quand je repasse dans les groupes, on m'avertit : "tu sais, c'est vraiment n'importe quoi !", rajoutant d'un air narquois : "c'est bien ce que tu nous a demandé, d'ailleurs ?".

Mais je ne crois pas au "n'importe quoi". Ou plutôt, je sais qu'il recèle de manière latente un début d'organisation, pour peu qu'on y soit attentif, qu'on cherche dans le chaos apparent autre chose que du chaos, c'est-à-dire qu'on se force délibérément à entendre les embryons d'*harmonie* qui surgissent ça et là de manière encore furtive.

Harmonie : le mot est lâché.

Mais qu'est-ce donc, au juste, que l'harmonie ?

"Science des accords et de leur enchaînement", peut-on lire dans les traités ou dictionnaires. Et comme pour toute "science" qui se respecte, son étude va débiter immanquablement par l'étude... de ses règles. Ouvrez n'importe quel précis d'harmonie, vous y trouverez la liste détaillée de tout ce qu'il *faut* faire, mais surtout de ce qu'il est *interdit* de faire, de tout ce qui n'est "pas correct", assorti, il est vrai, de quelques tolérances, mais toujours conditionnées...

Comme le disait Jean Gallon dans une préface très louangeuse au manuel le plus usité : "le néophyte n'a plus qu'à **regarder, retenir, et obéir** aux lois fondamentales exposées dans cet ouvrage" (verbes soulignés par l'auteur), précisant un peu plus loin : "seuls les musiciens instruits de leur art peuvent se permettre des licences, et ces licences seront d'autant les bienvenues que leur auteur aura été soumis, au cours de ses études, aux disciplines qui font que l'œuvre la plus librement écrite, reste ordonnée".

Ne nous y trompons pas : le terme de "licence" employé ici n'est qu'un droit accordé, et encore, à une seule condition : qu'il ne menace pas l'ordre établi.

Alors, imaginez pour le soi-disant béotien, quelle liberté redoutable représente le fait de s'immiscer sans préambule dans le monde ô combien complexe de la polyphonie* : autant dire l'anarchie quoi ! A moins que l'on considère que le premier acte de citoyenneté, c'est d'oser commencer à pénétrer dans les cités interdites, celle de la Création, par exemple. Comme ces compositeurs, qui, eux, n'ont pas attendu qu'on leur accorde des licences... pour s'en permettre, ce qui explique qu'il a fallu parfois des siècles avant qu'elles ne soient supportées par les oreilles académiques.

Dans notre démarche donc, ce n'est pas une autorité supérieure qui va décréter ce qui est " juste " ou " faux ", mais à chacun de participer à la discussion pour savoir ce que l'on décide de garder, ou d'abandonner, non plus en fonction d'un critère établi une fois pour toutes, mais en fonction de ce que chacun **entend**. Mais... c'est complètement subjectif dans ce cas ! Tout-à-fait. Sauf, et c'est là le " hic ", qu'il va falloir prendre une décision **collective**, et que les désaccords ne vont pas tarder à surgir, quant à l'appréciation de tel ou tel passage.

Ainsi cet amateur de jazz qui plaide avec vigueur pour conserver cet accord, considéré par les autres comme " dissonant ", donc inadmissible.

C'est-à-dire que se joue, à travers la question : consonnant, ou dissonant ? le même conflit qui a nourri en permanence toute l'histoire de la musique. A cette différence près que, cette fois-ci, ce sont les stagiaires eux-mêmes qui en sont les protagonistes, et non plus les seuls théoriciens. Mais alors, qui va trancher ? Pas moi, assurément, et j'aurai même plutôt tendance à aiguïser un peu plus les conflits, dans la mesure où la tentation naturelle du groupe est d'évacuer, aussitôt exprimées, les tentatives considérées comme hors-norme.

C'est pourquoi je suis prête à jouer " l'avocat du diable " sitôt que s'installe le consensus, qu'il soit dans le mélodieux le plus classique, ou dans le prétendu contemporain, compris comme absence de toute règle. Car, d'une manière ou d'une autre, nier ainsi la contradiction entre dissonance et consonance, c'est vider la musique de son potentiel dynamique, de son essence même : toute l'histoire de l'harmonie n'est-elle pas une tentative toujours renouvelée pour " résoudre les tensions " ?

Si certains ne rêvent que de cette résolution, on ne peut oublier que pour qu'elles existent, il faut bien déjà avoir fabriqué... les tensions !

Et si d'autres pensent échapper au problème en chantant " tous azimuts ", ils vont créer le même effet de lassitude dans la mesure où l'oreille n'aura aucun pôle où se raccrocher. Car si prendre pouvoir sur le langage musical, c'est oser rompre à un moment donné avec la norme, défier le " n'importe quoi " initial, c'est, sous couvert de modernisme, s'enfermer dans un autre carcan.

La confrontation finale - celle des groupes entre eux, qui vont se présenter mutuellement leur production - va être l'occasion de recenser les trouvailles des uns et des autres, et donc de prendre conscience de ce que l'on a inventé de manière plus ou moins empirique : contrepoint, basse " obstinée ", canon, accords qui ponctuent les fins de phrases, etc... autant de formes de contre-chant qui se présentent comme des " déclarations d'indépendance " par rapport à la mélodie initiale, tout en posant à chaque fois le problème de la nécessaire relation avec cette mélodie...

— Tout de même, moi qui ne suis pas " spécialiste ", je préférerais commencer par le commencement : faire apprendre une chanson à une voix aux enfants, c'est déjà pas si facile !

— Moi, quand je fais chanter les enfants, par exemple, il y en a toujours un qui " bourdonne "...

— Tu veux dire... qu'il invente une autre voix ? C'est de la polyphonie en somme !

— Moi, j'appellerai ça plutôt de la cacophonie !

— Et pourtant, cette note tenue (comme dans la vielle à roue) qu'on appelle le " bourdon ", c'est une des premières formes de la polyphonie au Moyen-Age. Surprenant, non ?

— Moi, j'ai un autre enfant, il chante bien la mélodie, mais c'est jamais " dans le ton ", il est toujours à côté.

— ... Un peu comme le compositeur Darius Milhaud qui a eu l'audace de se lancer dans la " polytonalité ", ce qu'on ne manque pas de lui reprocher, d'ailleurs...

Commencer à décoder systématiquement ce que font en réalité les enfants (ou adultes) qui " détonnent ", c'est commencer à voir que l'incohérence apparente recèle sa propre logique, une logique tellement bien camouflée qu'on en oublierait que la plupart du temps, il a fallu une bataille acharnée pour que ce que l'on considérait comme faute soit intégré... et se transmue en règle.

Car la polyphonie, avant de devenir " science ", a d'abord été l'apanage de toute la musique populaire, à commencer par le frappement des mains, des pieds, les grelots qu'on agite, les cris, sans compter la lyre du poète... Finalement, l'unisson tant rêvé n'est qu'une forme exceptionnelle de chant, comme un relent de la toute puissance pas tout à fait passée du chant grégorien...

Et c'est ainsi qu'en censurant cette polyphonie naturelle, on finit peu à peu par rendre les enfants incapables d'en inventer.

Mais surtout, plus insidieusement, on les habitue, en décidant pour eux ce qui est beau, ou pas, de ce qui est juste ou pas, à se déssaisir de leur pouvoir d'analyse, de leur pouvoir critique.

S'empressez de signaler l'erreur à l'enfant, lui proposer de la corriger avant même qu'il en ait conscience, c'est finalement faire payer chaque progrès d'une nouvelle abdication, et si au bout du compte il y a réussite, ça ne peut être que celle de la docilité : il est d'ailleurs intéressant de savoir que l'étymologie du terme, en latin *docere*, ne signifie rien d'autre... qu'enseigner !

Pour ce qui concerne le chant choral, on connaît l'importance du " chef ", celui qui dirige, donc qui corrige... Et ceux qui ont vécu la démarche de dire : " ce qui était bien, justement, c'est... qu'il n'y avait plus de chef ! ". Et moi de préciser : " il m'a plutôt semblé que vous étiez **tous** chefs, étant donné qu'il n'y en avait plus un, et un seul, qui accaparait le pouvoir.

Ce à quoi quelqu'un répond : " faut pas exagérer, ceux qui savaient déjà la musique ont tout-de-même plus apporté que les autres ", avant d'être coupé par un autre : " n'empêche que c'est moi, qui ne connais rien à la musique, qui ait trouvé la seconde voix ! "...

C'est-à-dire que **chacun**, à un moment ou un autre, a apporté sa pierre à l'édifice, à commencer par ceux qui n'avaient jusqu'alors été qu'exécutants...

* polyphonie : musique à plusieurs voix.